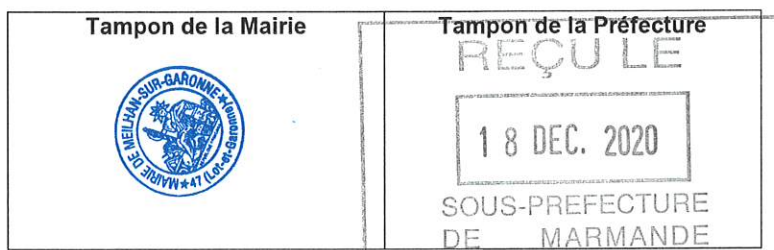


PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE MEILHAN-SUR-GARONNE

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Pièce 3



UrbaDoc

Chef de projet :
Etienne BADIANE
56, avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 42 02 91
contact@be-urbadoc.fr

PRESCRIPTION DU PLU	26/09/2015
DEBAT SUR LE PADD	16/11/2016
ARRET DU PLU	13/10/2018
ENQUETE PUBLIQUE	18/06/2019 au 19/07/2019
APPROBATION DU PLU	04/07/2020
APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1	12/12/2020

Secteur « Les Saumars Sud »

- Regrouper les accès pour sécuriser les sorties sur la route de Saint Sauveur ;
- Prévoir un espace tampon d'au moins 10 m de profondeur (avec plantation d'arbres à hautes tiges par exemple) constitué d'une haie anti-dérive d'au moins 5 m de profondeur permettant la protection de la zone urbanisée avec l'îlot agricole au Sud.
- Proposer une densité minimale de 7 à 10 logements à l'hectare.

5.3.4 Conditions d'aménagement

Secteur Les Saumars au Nord :

Ce secteur sera aménagé par une opération d'aménagement d'ensemble.

Secteur Les Saumars au Sud :

Ce secteur sera aménagé au coup par coup.

5.3.5 Schéma d'aménagement

